

## PROCES-VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du lundi 25 Juin 2012

L'an deux mille douze, le lundi 25 Juin, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 12 Juin 2012, se sont réunis en séance ordinaire et publique à Douains, sous la présidence de M. Gérard VOLPATTI, Président.

Il procède à l'appel nominal des délégués et constate la présence des **délégués titulaires** suivants :

Michel MENARD, Nicole DELATRE, Michel DUVAL, Michel CITHER, Jocelyne RIDARD, Guillaume GRIMM, Daniel BOISARD, Jacques POUCHIN, Pascal JOLLY, Véronique SIPMA, Claude LANDAIS, Louis-Joseph HENRY, André TURC, Jean-Louis PAUL, Marc VANCAEYZEELE, Yves ROCHETTE, Michel MARCHAND, Mauricette PERLY, Jean BONNAFOUS, Pascal LEHONGRE, Christian LE DENMAT, Céline MIRAUX, Patrick HEITZ, Gérard VOLPATTI, Cécile CARON, Pieternella COLOMBE, Dominique LE LOUEDEC, Jean-Michel MAUREILLE, Jean-Yves HILLION, Marcel BENY, Moïse LEVASSEUR, Jean-Luc PIEDNOIR, Jean-Claude MARY, Jean-Luc LECOMTE, Guillaume GUIBET, Lysianne ELIE PARQUET, Claude ANSEAUME, Christian BIDOT.

#### **Délégués suppléants votants / pouvoirs :**

Alain PLEGE, Jacky SABOURIN, Armelle DEWULF, Marie-Paule BIDEAU, Hélène DUMUR, Henri VENTROUX, Christian LEFEVRE, Jacqueline POTEL, Claire LEMPERNESSE, Michel BRICOUT, Jean-Luc DELETRE, Bernard PATIN.

#### **Délégués suppléants non votants :**

Isabelle BESSAC, Geneviève CAROF, Olivier BRUERE, Luc HEBERT, Henri BERGAMI, Daniel GABANO, Liliane HENRY, Gérard NININ, Marie BONNANS, Michèle DUCARDONNET, Pascal POISSON, Xavier AGUSTI, Christian ROUSSEAU, Marc WEIPPERT.

#### **Délégués titulaires absents/excusés :**

Joseph PLACIER, Maurice LEVACHER, Joseph RENARD, Jean-Michel de MONICAULT, Nicole NUYENS, Alain GUENEAU, Fernando ALVES, Pierre DURO, Didier HERBEAUX, Marie-Josèphe LIGIER, Gilbert NOEL, François MARIN RICCI, Jean-François GAFFIOT, Claude BRICOUT, Lucien TESQUET, Jean-Jacques CHOLET, Jean-Pierre METAYER, Pierre ROUGEOT, Jack COQUENTIN, Martial CHEVALLIER, Jean-Marie PALAIS, Philippe NGUYEN THANH.

#### **Délégués suppléants absents/excusés :**

Sébastien VALLENGELIER, Bernard GUILLOIS, Chantal SIMONETTI, Geneviève de SONNEVILLE, Daniel BRETON, Pascal DUGUAY, Jean BARBIER, Frédérique DAIGREMONT, François LAMY, Pierre LANCESTREMER, Vincent COURTOIS, Olivier JOLY, Claudie ASMONTI, Philippe DESPRES, Philippe SAMSON, Didier COURTAT, Gilbert BERNARDIN, Yves DERA EVE, Michel VERGNOL, Serge CHAYE, Frédérique FAULQUE de JONQUIERES, Isabelle MACE, Dominique BROSSEAU, Jean JOUAULT, Claude WOLFF, Jean-Luc MAUBLANC, Eric PICHOU, Christelle JONOT, Alain JOURDREN, Isabelle DUPONQ, Maryse AVICE, Mohamed Ali ADRAOUI, Hélène SEGURA, Anne GRANIER.

M. Gérard VOLPATTI constate que le quorum est atteint

M. Jean-Michel MAUREILLE (délégué titulaire de la commune de Saint-Pierre d'Autills)  
est désigné Secrétaire de séance

M. VOLPATTI informe les délégués des points suivants :

- **Le service Aménagement/Habitat est en attente :**
  - ✓ du retour de certaines communes concernant le **nom de leur référent OPAH** (il est rappelé que l'opérateur Habitat et Développement est à la disposition des communes si elles repèrent des problématiques de précarité énergétique/handicap...).
    - Les communes ont été saisies le 1<sup>er</sup> décembre 2011 puis relancées le 1<sup>er</sup> février 2012 par courrier, accompagné d'un coupon-réponse
    - 20 réponses à ce jour sur 41 communes
  - ✓ du **questionnaire de suivi du SCoT**.
    - Le questionnaire a été adressé aux communes le 23 mars 2012 avec un délai de réponse au 31 mai 2012.
    - 12 questionnaires reçus à ce jour sur 41 communes
    - Les communes qui n'ont pas répondu recevront prochainement un courrier de rappel avec délai de réponse au 15 juillet 2012, au plus tard.
- Ce soir, chaque commune se voit remettre une enveloppe contenant le rapport d'activités 2011 de la CAPE et les comptes administratifs de cette même année. Le délégué qui retirera au nom de sa commune cette enveloppe, devra signer la feuille d'émergence correspondante.
- Pour information, le **prochain Conseil** se tiendra le **lundi 1<sup>er</sup> Octobre 2012 à 18h00**.

En l'absence de remarques, le procès-verbal du Conseil Communautaire du 21 mai 2012 est approuvé. La feuille d'émergence circulera au cours de la réunion.

★ ★ ★ ★ ★

### **Communication C 05 / 06 / 2012**

**Informations au Conseil concernant les décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire dans le cadre de leurs délégations (du 16 avril 2012 au 21 mai 2012)**

Cette communication est présentée par M. VOLPATTI.

Le Conseil n'émet pas de remarques et prend acte de cette communication.

★ ★ ★ ★ ★

### **Communication C 06 / 06 / 2012**

**Rapport d'activités 2011 de la CAPE**

Cette communication est présentée par M. VOLPATTI.

Le Conseil n'émet pas de remarques et prend acte de cette communication.

★ ★ ★ ★ ★

## **Rapport n° 75 / 06 / 2012**

### **Contrat d'Agglomération 2008-2013 : contractualisation de l'avenant**

Ce rapport est présenté par M. VOLPATTI.

M. LEHONGRE informe l'assemblée qu'un Conseil de développement s'est tenu le 15 juin dernier. 19 membres étaient présents (sur 107 membres). Quelques remarques ont été formulées concernant la zone sud du Normandie Parc et le projet d'investissement de la structure petite enfance « Les Galopins ».

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'avenant au Contrat d'Agglomération des Portes de l'Eure et son programme d'actions 2008-2013, ainsi que la convention y afférent,
- d'approuver la maquette financière prévisionnelle de l'Avenant au Contrat,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention formalisant les modalités de contractualisation de l'avenant au Contrat d'Agglomération des Portes de l'Eure avec les partenaires concernés,
- d'autoriser Monsieur le Président à ajuster et à négocier les plans de financement du programme d'actions dans le cadre prévu par l'Avenant du Contrat d'Agglomération avec les partenaires,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les demandes de financement et conventions afférentes à la mise en œuvre des actions du Contrat, sachant que le Bureau communautaire pourra approuver la réalisation de certaines de ces actions au titre des délégations qui lui ont été données par ailleurs ; les autres actions seront donc examinées en Conseil communautaire au fur et à mesure de leur avancement.

★ ★ ★ ★ ★

## **Rapport n° 76 / 06 / 2012**

### **Subvention de fonctionnement pour la Maison du Tourisme Normandie-Giverny**

Ce rapport est présenté par M. VOLPATTI.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité  
4 abstentions (MM. PIEDNOIR, GUIBET, PATIN et LECOMTE) :

- d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 50.000 € annuel et maximum, au profit du Groupement d'Intérêt Public « Maison du Tourisme Normandie-Giverny »,
- de donner délégation au Bureau pour engager les démarches liées aux activités du GIP Maison du Tourisme Normandie-Giverny,
- d'approuver la convention de financement annexée au rapport.

★ ★ ★ ★ ★

## **Rapport n° 77 / 06 / 2012**

### **Tarification pour l'achat d'un second composteur et pièces détachées**

Ce rapport est présenté par M. VANCAEYZEELE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la tarification suivante, valable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 :

- Pour les pièces détachées des composteurs : prix indiqué dans le bordereau des prix unitaires du fournisseur,
- Pour l'acquisition d'un second composteur : prix indiqué dans le bordereau des prix unitaires du fournisseur,

★★★★★

## **Rapport n° 78 / 06 / 2012**

### **Redevances pour l'utilisation des installations sportives communautaires pour la saison 2012/2013**

Ce rapport est présenté par M. HILLION.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver les redevances d'utilisation des installations sportives communautaires, pour la saison 2012/2013, telles que précisées ci-dessous,
- de donner délégation au Bureau Communautaire pour traiter les demandes de mise à disposition des installations sportives de la CAPE.

#### **1. Tarifications d'occupation pour les stades et gymnases** *(applicables au 31 août 2012)*

<b>Equipements sportifs</b>	<b>Tarifs 2012/2013</b>
Grande salle d'Activités Physiques et Sportives	8,40 €/Heure
Autre salle d'Activités Physiques et Sportives	4,20 €/Heure
Complexe Sportif extérieur	7,00 €/Heure

*La nomenclature des 3 familles d'équipements est située en [annexe 1](#).*

Ces installations sportives restent d'accès gratuit pour les organismes situés sur le territoire de la CAPE suivants : les établissements scolaires primaires (maternelles et élémentaires), les associations sportives, les A.L.S.H., le C.R.J.S., l'Institut des Fontaines, la Police Municipale, le sport Inter-entreprise (organisé par le service des sports de Vernon), le S.D.I.S. et les Papillons blancs.

Toute demande de mise à disposition gracieuse par une structure non mentionnée ci-dessus fera l'objet d'un examen.

**2. Tarifications d'occupation pour la piscine Robert Taron et l'espace nautique de la Grande Garenne (applicables au 31 août 2012)**

	<b>2012/2013</b>
<b>Etablissements scolaires extérieurs</b>	107,00 €/séance/classe* + 4 € > 25 élèves
<b>Collèges de la CAPE**</b>	38,80 € par séance
<b>Lycées de la CAPE</b>	Pris en charge par le Conseil régional (tarifs votés par le Conseil régional)
<b>Ecoles primaires de la CAPE</b>	Gratuit

\*classe : si la classe unique comprend plusieurs groupes de niveaux (cp, cm1..), c'est la notion de groupe qui prédomine ; chaque groupe demandant un encadrant MNS.

Exemples :

- 1 classe de cm1 de 30 élèves : 107 euros +4 €\*5 élèves supplémentaires
- 1 classe regroupant 15 CP et 20 CM1 : 107 euros + 107 euros
- 1 classe regroupant 20 CP et 30 CM1 : 107 euros + 107 euros +4 €\*5 élèves supplémentaires

\*\* : les tarifs ne sont pas applicables pour les établissements bénéficiant du transfert de charge entre les communes et la Cape.

## 2.1 Tarifs publics Piscine Robert TARON

	2012 / 2013	
	Billet	Carte
<b>Fourniture de la carte d'accès</b>		2 €
<b>Adulte CAPE et carte C.E. adultes</b>	2,90 €	23,35 €
<b>Enfant CAPE et carte C.E. enfants**</b>	2,40 €	19,20 €
<b>Abonnement annuel piscine Adulte CAPE (Volume limité à 50 abonnements)</b>		117 €
<b>Abonnement annuel piscine Enfant** CAPE (Volume limité à 50 abonnements)</b>		96 €
<b>Adulte extérieur</b>	4,10 €	35,60 €
<b>Enfant** extérieur</b>	3,50 €	30,60 €
<b>Abonnement annuel piscine Adulte extérieur (Volume limité à 50 abonnements)</b>		163 €
<b>Abonnement annuel piscine Enfant** extérieur (Volume limité à 50 abonnements)</b>		141 €
<b>Activités (sans encadrement fourni par la structure)</b>	64,80 €/heure	

\*\* : Les tarifs « enfants » sont réservés au moins de 18 ans ; ces tarifs sont également applicables aux étudiants, aux chômeurs et aux personnes de plus de 65 ans.

Activités aquatiques (avec encadrement fourni par la structure)	2012/2013	
	séance	Abonnement trimestriel
Adulte/enfant CAPE entrée incluse	7 €	70 €
Adulte/enfant hors CAPE entrée incluse	9 €	90 €

### Accès GRATUIT

- pour les centres de loisirs et pour les associations sportives situées sur le territoire de la C.A.P.E. et dont les activités nécessitent l'utilisation d'une piscine.
- pour les enfants de moins de 3 ans.

### Pour les comités d'entreprises du territoire de la CAPE (billetterie piscine):

A partir du tarif pour un carnet de 10 entrées, application d'une remise de 5 % pour l'achat de 10 entrées au minimum,

Soit 23,35€ (tarif carnet adultes) x 10 = 233,5x95 % = 221,82 €

Soit 19,20€ (tarif carnet enfants) x 10 = 192x95% = 182,40 €

Soit 35,60 € (tarif carnet adultes hors cape) x 10 = 356x95 % = 338,20 €

Soit 30,60 € (tarif carnet enfants hors cape) x 10 = 306x95% = 290,7 €

Comme l'année dernière, une remise plus importante (10%) est accordée pour l'achat de 20 carnets :

A partir de 20 entrées, application d'une remise de 10%,

Soit 23,35 € (tarif carnet adultes) x 10 = 233,5x90 % = 210,15 €

Soit 19,20 € (tarif carnet enfants) x 10 = 192x90% = 172,80 €

Soit 35,60 € (tarif carnet adultes hors cape) x 10 = 356x90 % = 320,40 €

Soit 30,60 € (tarif carnet enfants hors cape) x 10 = 306x90% = 275,40 €

## 2.2 Tarifs publics espace nautique de la Grande Garenne

Les tarifs réduits s'appliquent aux moins de 18 ans, aux étudiants, aux chômeurs, ainsi qu'aux personnes de plus de 65 ans.

Espace	Produits	Type de tarif	Tarif CAPE 2011/2012	Tarif CAPE 2012/2013	Tarif hors CAPE 2011/2012	Tarif hors CAPE 2012/2013
Piscine	1 entrée piscine	Plein tarif	3,70 €	3,80 €	4,20 €	4,20 €
		Tarif réduit	2,90 €	3,00 €	3,20 €	3,20 €
		Gratuité (-3ans)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Carte 12 entrées piscine	Plein tarif	37,00 €	38,00 €	42,00 €	43,00 €
		Tarif réduit	29,00 €	30,00 €	32,00 €	33,00 €
	Abonnement annuel piscine (volume limité à 50 abonnements)	Plein tarif	145,00 €	148,00 €	155,00 €	158,00 €
		Tarif réduit	115,00 €	118,00 €	125,00 €	128,00 €
	1 activité piscine (entrée incluse)	Plein tarif	9,30 €	9,50 €	11,30 €	11,60 €
	Carte 12 activités piscine (entrée incluse)	Plein tarif	100,00 €	102,00 €	120,00 €	123,00 €
	Abonnement trimestriel	Plein tarif	90,00 €	92,00 €	110,00 €	112,00 €
	Abonnement annuel activités aquatiques	Plein tarif	270,00 €	240,00 €	330,00 €	295,00 €
	Bientôt maman carte de 6 séances	Plein tarif	50,00 €	51,00 €	60,00 €	61,00 €
	Anniversaire	Par enfant	9,30 €	9,50 €	9,30 €	9,50 €
	1 à 119 tickets (CE)	Plein tarif	3,30 €	3,40 €	3,80 €	3,90 €
120 à 239 tickets (CE)	Plein tarif	3,20 €	3,30 €	3,70 €	3,80 €	
240 tickets et plus (CE)	Plein tarif	3,15 €	3,25 €	3,60 €	3,70 €	
Balnéo + Piscine	1 entrée balnéo + piscine	Plein tarif	8,30 €	8,50 €	9,30 €	9,50 €
	Carte 12 entrées balnéo + piscine	Plein tarif	83,00 €	85,00 €	93,00 €	95,00 €
Forme Fitness (avec balnéo et piscine intégrés)	1 entrée forme	Plein tarif	12,40 €	12,70 €	14,40 €	14,70 €
		Tarif réduit	9,90 €	10,10 €	11,50 €	11,80 €
	1 à 119 tickets (CE)	Plein tarif	11,10 €	11,30 €	13,00 €	13,20 €
	120 à 239 tickets (CE)	Plein tarif	10,80 €	11,00 €	12,70 €	12,90 €
	240 tickets et plus (CE)	Plein tarif	10,60 €	10,80 €	12,40 €	12,60 €
	Carte 12 entrées forme	Plein tarif	124,00 €	127,00 €	144,00 €	147,00 €
		Tarif réduit	99,00 €	101,00 €	115,00 €	118,00 €
	Abonnement trimestriel forme	Plein tarif	205,00 €	210,00 €	235,00 €	240,00 €
		Tarif réduit	165,00 €	169,00 €	190,00 €	194,00 €
		CE (15%)	175,00 €	179,00 €	200,00 €	204,00 €
	Abonnement annuel forme	Plein tarif	510,00 €	520,00 €	560,00 €	570,00 €
		Tarif réduit	410,00 €	420,00 €	450,00 €	460,00 €
		CE (15%)	435,00 €	442,00 €	475,00 €	485,00 €
	Pass annuel + 1 séance d'aquagym	Plein tarif	645,00 €	658,00 €	725,00 €	740,00 €
		Tarif réduit	545,00 €	556,00 €	615,00 €	628,00 €
	Abonnement mensuel valable de mi-juin à mi-septembre	Plein tarif	49,00 €	59,00 €	59,00 €	69,00 €
1 entrée unitaire + 1 soin visage ou corps 30 mn	Plein tarif	inexistant	41,00 €	inexistant	49,00 €	
1 entrée unitaire + 1 soin visage ou corps 60 mn	Plein tarif	inexistant	71,00 €	inexistant	85,00 €	



## Tarifs subdélégation institut de beauté

<b><u>Minceur</u></b>	Prix soumis à validation	Prix déjà pratiqué	Prix du marché constaté
Modelage Minceur Morphologiste 60'	79	NOUVEAU	95
Modelage Minceur Morphologiste 1h30 Avec gommage	99	NOUVEAU	115
Séance de sophro-relaxation 3h00	60	NOUVEAU	60
Séance de sophro-relaxation 1H00	25	NOUVEAU	35
<b><u>Soin visage</u></b>			
Anti-âge :			
Peeling 60'	99	NOUVEAU	110
Néo-jeunesse 1H15	109	NOUVEAU	120
Grand Néo-jeunesse 1H45	129	NOUVEAU	140
Soin contour des yeux 30'	39	NOUVEAU	40
Soin Oxygénant 60'	59	42	à partir de 60
Pureté Thermique 60'	69	NOUVEAU	85
Soin Hydra douceur 60'	59	42	A partir de 60
Immersion 60'	69	NOUVEAU	85
Cleansing 4 saisons 45'	59	NOUVEAU	75
Rituels 4 saisons 70'	79	NOUVEAU	95
Endermolift ( soins par pincement du visage)	1 séance 59	10 séances 520	60 et 600
Soin fermeté activateur collagen	59	520	60 et 600
Soin redensifiant anti-ride	59	520	60 et 600
Soin affinant visage			
Soin rayon de soleil visage 30'	39	NOUVEAU	45
Soin rayon de soleil corps 60'	69	NOUVEAU	78
<b><u>Soin corps</u></b>			
Massage future maman 60'	69	NOUVEAU	70
Ateliers future maman	25	NOUVEAU	32
Massage oriental 60'	68	58	70 à 95
Massage californien 60'	58	48	60 à 95
Body Immersion 60'	79	NOUVEAU	95
French legs (gommage, épilation et modelage fuselage)			
30'	39	NOUVEAU	40
40'	49	NOUVEAU	50
Soin rayon de soleil 30' visage	39	NOUVEAU	45
60' corps	49	NOUVEAU	80
<b><u>Maquillage permanent</u></b>			
<b><u>Sourcils :</u></b>			
Création Ombrage	289	NOUVEAU	290
Retouche ombrage	39	NOUVEAU	40
Entretien ombrage	190	NOUVEAU	190
Création Pointes ou têtes	199	NOUVEAU	250
Retouche Pointes ou têtes	39	NOUVEAU	40

Entretien Pointes ou têtes	130	NOUVEAU	130
<u>Lèvres</u>			
Création Contour des lèvres	239	NOUVEAU	240
Retouche Contour des lèvres	39	NOUVEAU	40
Entretien Contour des lèvres	190	NOUVEAU	190
Création Contour et remplissage	369	NOUVEAU	370
Retouche Contour et remplissage	39	NOUVEAU	40
Entretien Contour et remplissage	50	NOUVEAU	50
<u>Yeux</u>			
Création Eye liner supérieurs et intérieurs	219	NOUVEAU	219
Retouche Eye liner supérieurs et intérieurs	39	NOUVEAU	39
Entretien Eye liner supérieurs et intérieurs	150	NOUVEAU	150
Création Contour	289	NOUVEAU	289
Retouche Contour	39	NOUVEAU	39
Entretien Contour	190	NOUVEAU	190
Création Intensification ciliaires	139	NOUVEAU	139
Retouche Intensification ciliaires	39	NOUVEAU	39
Entretien Intensification ciliaires	150	NOUVEAU	150
Création Grain de beauté	50	NOUVEAU	50
Retouche Grain de beauté	50	NOUVEAU	50
Entretien Grain de beauté	50	NOUVEAU	50

***A noter que les tarifs inchangés ne sont pas repris dans ce rapport afin d'alléger les tableaux et leur lecture***

### **Tarifs activités coaching sportif + power plate**

Les tarifs existants (votés en Conseil Communautaire le 23 juin 2010) ne sont pas modifiés :  
*Pour rappel :*

10 séances d'1/2 heure :	200 €
20 séances d'1/2 heure :	360 €
40 séances d'1/2 heure :	640 €
10 séances d'1 heure :	400 €
20 séances d'1 heure :	720 €
40 séances d'1 heure :	1 280 €

Les séances d'une heure sont composées soit : ½ heure de Powerplate et ½ heure en salle de musculation, soit 1 heure en salle.

Les clients devront avoir un abonnement à l'espace remise en forme de l'espace nautique pour pouvoir s'inscrire à ses séances.

### **3. Tarifs d'occupation des courts de squash du stade de Pacy-Ménilles** *(applicables au 31 août 2012)*

<b>SQUASH</b>	Tarifs A partir du 31 août 2012	Tarifs CE (- 15%) A partir du 31 août 2012
- Créneau horaire annuel pour habitants, Comités d'Entreprises et autres structures CAPE :	308 €	261 €
- Les abonnements pris en cours d'année étant calculés au prorata temporis sur une base hebdomadaire jusqu'au 31 décembre à raison de :	6,40 €	5,45 €
- Créneau horaire annuel pour habitants, Comités d'Entreprises et autres structures hors CAPE :	357 €	303 €
- Les abonnements pris en cours d'année étant calculés au prorata temporis sur une base hebdomadaire jusqu'au 31 décembre à raison de :	7,40 €	6,30 €
Occupation occasionnelle à l'heure	9 €	7,65 €
Droit d'entrée	16,70 € le badge	14,20 € le badge

<b>Familles d'équipements</b>
-------------------------------

nomenclature	site	Salle	ville
Grande salle d'Activités Physiques et Sportives	Grévarin	Omnisports	Vernon
	Grévarin	Gymnastique	Vernon
	Grévarin	préparation physique	Vernon
	Grévarin	Musculation	Vernon
	Gamilly	Omnisports	Vernon
	Léo Lagrange	Grande salle	St Marcel
	Pacy	basket-ball	Pacy S/ Eure
Autre salle d'Activités Physiques et Sportives	Grévarin	Boxe	Vernon
	Grévarin	Danse	Vernon
	Gamilly	arts martiaux	Vernon
	Gamilly	Escrime	Vernon
	Gamilly	tennis de table	Vernon
	Léo Lagrange	Dojo	St Marcel
	Léo Lagrange	Karaté	St Marcel
	Léo Lagrange	tennis de table	St Marcel
	Léo Lagrange	Musculation	St Marcel
	Léo Lagrange	Gym (Gymnastique volontaire)	St Marcel
	Pacy	arts martiaux	Pacy S/ Eure
Complexe sportif extérieur	Vernonnet	terrains, tennis, plateau, aires d'athlétisme, pas de tir à l'arc	Vernon
	Léo Lagrange	terrains de football, tennis, piste, boulodrome	St Marcel
	Pacy	terrains de football, piste, aires d'athlétismes	Pacy S/ Eure

★★★★★

### **Rapport n° 79 / 06 / 2012**

#### **Avenant n°5 à la Délégation de Service Public concernant l'exploitation du réseau de transports réguliers de voyageurs – SDRT.07.182**

Ce rapport est présenté par M. TURC.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet d'avenant n° 5 à la DSP SDRT.07.182, concernant l'exploitation du réseau de transports réguliers de voyageurs,
- d'autoriser le Président à signer cet avenant à intervenir avec la société TVS, titulaire du marché.

## **Rapport n° 80 / 06 / 2012**

### **Avenant n°6 à la Délégation de Service Public concernant l'exploitation du réseau de transports TransCape**

Ce rapport est présenté par M. TURC.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet d'avenant n° 6 à la DSP, concernant l'exploitation du réseau de transports TransCape,
- d'autoriser le Président à signer cet avenant à intervenir avec la société TVS, titulaire du marché.

★ ★ ★ ★ ★

## **Rapport n° 81 / 06 / 2012**

### **Espace Philippe Auguste – tarifs saison 2012 / 2013**

Ce rapport est présenté par M. JOLLY.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver les tarifs 2012 / 2013 pour l'espace Philippe Auguste, tels que détaillés en [annexe 2](#),

★ ★ ★ ★ ★

## **Rapport n° 82 / 06 / 2012**

### **Centre culturel Guy Gambu – tarifs saison 2012 / 2013**

Ce rapport est présenté par M. JOLLY.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver les tarifs 2012 / 2013 pour le centre culturel Guy Gambu, tels que détaillés en [annexe 3](#),

★ ★ ★ ★ ★

## **Rapport n° 94 / 06 / 2012**

### **Budgets annexes de l'eau et de l'assainissement – demande d'admission en non-valeur**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à émettre des mandats aux comptes 654 « Pertes sur créances irrécouvrables » des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, pour un total de 214 156.80 € TTC tel que réparti ci-dessous, sachant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2012.

<b>Budget</b>	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>
Budget annexe de l'eau	197 016.14 €	11 165.50 €	208 181.64 €
Budget annexe de l'assainissement	5 975.16 €	- €	5 975.16 €
<b>TOTAL</b>	<b>202 991.30 €</b>	<b>11 165.50 €</b>	<b>214 156.80 €</b>

## **Rapport n° 95 / 06 / 2012**

### **Budget annexe Assainissement 2012 – Décision Modificative n° 1**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition de décision modificative n° 1 du budget annexe Assainissement, telle que jointe au rapport.

★ ★ ★ ★ ★

## **Rapport n° 83 / 06 / 2012**

### **Autorisation de Programme n° 200709 « Assainissement – Nouvelle STEP de Gasny » - révision**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme n° 200709 « Assainissement – Nouvelle STEP de Gasny »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

<b>Année</b>	<b>Montant</b>
2007	220 909 €
2008	43 000 €
2009	2 000 €
2010	94 022 €
2011	773 848 €
2012	2 966 000 €
2013	980 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 079 779 €</b>

★ ★ ★ ★ ★

## **Rapport n° 84 / 06 / 2012**

### **Autorisation de Programme n° 201104 « Assainissement – STEP de Sainte Colombe » - révision**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme n° 201104 « Assainissement – STEP de Sainte Colombe »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

<b>Année</b>	<b>Montant</b>
2011	62 000 €
2012	3 000 €
2013	646 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>711 500 €</b>

### **Rapport n° 85 / 06 / 2012**

#### **Autorisation de Programme n° 201108 « Assainissement – Filière boues Gadencourt » - révision**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme n° 201108 « Assainissement – Filière boues Gadencourt »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

<b>Année</b>	<b>Montant</b>
2011	19 900 €
2012	36 655 €
2013	619 725 €
<b>TOTAL</b>	<b>676 280 €</b>

★★★★★

### **Rapport n° 86 / 06 / 2012**

#### **Autorisation de Programme n° 201112 « Assainissement – Autosurveillance des bassins de collecte » - révision**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme n° 201112 « Assainissement – Autosurveillance des bassins de collecte »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

<b>Année</b>	<b>Montant</b>
2011	22 000 €
2012	30 000 €
2013	321 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>373 000 €</b>

★★★★★

### **Rapport n° 89 / 06 / 2012**

#### **Autorisation de Programme n° 201204 « Assainissement – Saint-Marcel Phase 3 » - Révision**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme n° 201204 « Assainissement – St-Marcel – phase 3 »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2012	5 867 €
2013	1 590 133 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 596 000 €</b>

★ ★ ★ ★ ★

### **Rapport n° 90 / 06 / 2012**

#### **Autorisation de Programme n° 201205 « Assainissement – La Chapelle-Réanville, transfert Saint-Marcel » - Révision**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme n° 201205 « Assainissement – La Chapelle-Réanville, transfert Saint-Marcel »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2012	117 900 €
2013	1 446 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 563 900 €</b>

★ ★ ★ ★ ★

### **Rapport n° 91 / 06 / 2012**

#### **Autorisation de Programme n° 201206 « Assainissement – Poste de refoulement à Aigleville » - Création**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer l'autorisation de programme n° 201206 « Assainissement – Poste de refoulement à Aigleville »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2012	43 756 €
2013	821 636 €
<b>TOTAL</b>	<b>865 392 €</b>

★ ★ ★ ★ ★

### **Rapport n° 92 / 06 / 2012**

#### **Autorisation de Programme n° 201207 « Assainissement – Chemin de Mantes à Pacy-sur-Eure » - Création**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.



Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer l'autorisation de programme n° 201207 « Assainissement – Chemin de Mantes à Pacy-sur-Eure »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2012	7 448 €
2013	198 650 €
<b>TOTAL</b>	<b>206 098 €</b>

★ ★ ★ ★ ★

### **Rapport n° 93 / 06 / 2012**

#### **Autorisation de Programme n° 201208 « Assainissement – Réhabilitation du poste de refoulement à Saint-Just » - Création**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer l'autorisation de programme n° 201208 « Assainissement – Réhabilitation du poste de refoulement à Saint-Just »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2012	4 173 €
2013	140 827 €
<b>TOTAL</b>	<b>145 000 €</b>

★ ★ ★ ★ ★

### **Rapport n° 96 / 06 / 2012**

#### **Budget principal – Décision Modificative n°1**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition de décision modificative n° 1 du budget Principal, telle que présentée en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

### **Rapport n° 88 / 06 / 2012**

#### **Autorisation de Programme n° 201203 « Terrain synthétique Léo Lagrange » - Annulation**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'annuler l'autorisation de programme n° 201203 « Terrain synthétique Léo Lagrange »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2012	50 000 €
2013	882 880 €
<b>TOTAL</b>	<b>932 880 €</b>

★ ★ ★ ★ ★

### **Rapport n° 97 / 06 / 2012**

#### **Budget annexe Eau en régie – Décision Modificative n°1**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition de décision modificative n° 1 du budget annexe Eau en régie, telle que présentée en annexe du rapport.

★ ★ ★ ★ ★

### **Rapport n° 87 / 06 / 2012**

#### **Autorisation de Programme n° 201114 « Eau en régie – Renouvellement canalisations et branchements » - Révision**

Ce rapport est présenté par M. LEHONGRE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme n° 201114 « Eau en régie – Renouvellement canalisations et branchements »

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2011	100 000 €
2012	405 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>505 000 €</b>

★ ★ ★ ★ ★

L'ordre du jour étant épuisé, M. VOLPATTI rappelle les manifestations suivantes :

Mercredi 04 Juillet	12h00	remise des lots au 600 000 <sup>ème</sup> voyageur TransCape (Place de la République à Vernon)
Jeudi 05 Juillet	11h30	Inauguration de la Maison du Tourisme à Giverny
	15h00	Inauguration de l'extension de l'Hôtel d'entreprises à Douains
Jeudi 05 Juillet	16h00	Signature de la convention CFVE en gare de Pacy-sur-Eure (Chemin de Fer de la Vallée d'Eure)

Enfin M. ROCHETTE informe l'assemblée que la **CDAC** se réunira le **27 juin à 9h30** afin de statuer sur le nouveau dossier MacArthurGlen.  
 La synthèse, ci-dessous, compare le projet initial et ce dernier.

<b>Synthèse des modifications du nouveau projet par rapport au projet précédent</b>			
	<b>Projet 2012</b>	<b>Projet 2011</b>	<b>Commentaires</b>
<i>Assiette Foncière</i>	161 635 m <sup>2</sup>	240 400 m <sup>2</sup>	réduction de 78 365 m <sup>2</sup> , soit 32,8%
<i>Surface Bâtie</i>	22 240 m <sup>2</sup>	25 588 m <sup>2</sup>	réduction de 3 348 m <sup>2</sup> , soit 13,1%
<i>Surface de vente</i>	14 982 m <sup>2</sup>	19 000 m <sup>2</sup>	réduction de 4 018 m <sup>2</sup> , soit 21,1%
<i>Architecture</i>	murs végétalisés et forte utilisation du bois	d'inspiration normande	
<i>Intégration dans l'environnement</i>			meilleure prise en compte du développement de la ZAC
<i>Fréquentation attendue</i>	2,5 millions de visiteurs / an	3,2 millions de visiteurs / an	la réduction du projet a une incidence directe sur la fréquentation
<i>Trafic</i>	prise en charge des aménagements nécessaires au bon fonctionnement à l'heure de pointe de la ZAC 100% urbanisée, à horizon 2025	mise en avant d'un risque potentiel de remontées de files à écarter	étude de trafic validée par le conseil général et la SAPN
<i>Transport</i>	navettes depuis Vernon et liaison quotidienne en autocar depuis Paris	navettes depuis Vernon	amélioration de la desserte en transports collectifs

La séance est levée à 19h30



**Le Président,**

**Gérard VOLPATTI**

## TARIFS ET OPTIONS DE L'ESPACE PHILIPPE-AUGUSTE

LIBELLE	Saison 2012-2013
<b>THEATRE - AUDITORIUM</b>	
<b>1/2 journée (4H00 maximum)</b>	
Associations CAPE	361 €
Associations hors CAPE et C.E.	721 €
Manifestations à but commercial	1 079 €
<b>Journée (8H00 maximum)</b>	
Associations CAPE	540 €
Associations hors CAPE et C.E.	1 440 €
Manifestations à but commercial	1 944 €
<b>Journée complète (12H00 maximum)</b>	
Associations CAPE	721 €
Associations hors CAPE et C.E.	1 800 €
Manifestations à but commercial	2 736 €
<b>Répétition supplémentaire</b>	
Associations CAPE	180 €
Associations hors CAPE et C.E.	252 €
Manifestations à but commercial	721 €
<b>Caution</b>	888 €
<b>Forfait ménage supplémentaire</b>	60 €
<b>Hôtesse (présence obligatoire de 2 hôtesse)</b>	
Vacation de 3 heures (dans la journée uniquement)	86 €
Vacation de 4 heures	121 €
Heure supplémentaire	36 €
<b>Techniciens</b>	
Après minuit (l'heure)	240 €
Avant minuit (l'heure)	52 €
Technicien supplémentaire (4 heures)	137 €
<b>Agent Sécurité Incendie (SSIAP1)</b>	
forfait de 3 heures en journée	90 €
forfait de 3 heures en soirée	93 €
forfait de 3 heures le dimanche	99 €
heure supplémentaire	35 €
<b>Matériel</b>	
Micro H.F.	82 €
Projecteur de diapositives	<b>A SUPPRIMER</b>
Machine à fumée	52 €
Pack de 6 Projecteurs asservis (la journée)	105 €
Forfait montage : décors et lumières (> à 3 heures)	175 €
Poursuite avec technicien	155 €
Poursuite sans technicien	83 €
Tapis de danse	165 €
Praticable	8 €
Piano 1/4 de queue Yamaha (accord non compris)	124 €
Piano 1/2 queue Fazioli (accord non compris)	411 €
Accord du piano	103 €
Vidéoprojecteur : asso CAPE	206 €
Vidéoprojecteur : autres réservataires	360 €

## SALLE VIKINGS

<b>1/2 journée (4H maximum)</b>	
Associations CAPE	268 €
Associations CAPE <i>Assemblée générale (1x an)</i>	165 €
Autres organismes / Comités d'Entreprises	371 €
Organismes à but commercial	1 080 €
<b>journée (8H maximum)</b>	
Associations CAPE	371 €
Associations CAPE <i>Assemblée générale (1x an)</i>	268 €
Autres organismes / Comités d'Entreprises	679 €
Organismes à but commercial	1 708 €
<b>journée complète (12H maximum)</b>	
Associations CAPE	474 €
Associations CAPE <i>Assemblée générale (1x an)</i>	320 €
Autres organismes / Comités d'Entreprises	834 €
Organismes à but commercial	2 221 €
<b>Au delà de 3 jours de location - journée supplémentaire</b>	
Associations CAPE	336 €
Autres organismes / Comités d'Entreprises	576 €
Organismes à but commercial	1 433 €
<b>Caution</b>	552 €
Heure supplémentaire associations CAPE	68 €
Heure supplémentaire autres organismes	93 €
Heure supplémentaire organismes à but commercial	273 €
heure supplémentaire après 3 heures du matin	188 €
<b>Matériel</b>	
Coupes à champagne	
la 1ère centaine	41 €
la centaine suivante	21 €
Verres à jus de fruits	
la centaine	41 €
Tasses à café	
la centaine	41 €
Praticable	8 €
Démontage podium	206 €
Panneau d'exposition	8 €
Sonorisation comprenant : 3 micros filaires / lecteur CD / console de mixage / haut parleur 2 MTD 112	158 €
Sonorisation comprenant : 3 micros filaires / 1 HF / lecteur CD / console de mixage / haut parleur 2 MTD 112	<b>240 €</b>
Micro HF (uniquement si sono fournie par l'organisateur)	82 €
Ecran de projection	41 €
Forfait montage : décors et lumières	62 €
Forfait 4 heures technicien son et lumière	103 €
Projecteurs (unité) : PC. PAR. Découpe. Cycliode. Barre ACL. BT	5 €
Pied de projecteur	5 €
Jeux d'orgue 520 avec technicien (journée)	309 €
Jeux d'orgue MX 48, 24 circuits (journée)	52 €
Pack lumière : 12 PC, 4 découpes, 12 Par, 2 pieds (journée)	

## SALLE PIERRE MAUBERT

<b>1/2 journée (4H00 maximum)</b>	
Associations CAPE	36 €
Autres organismes et C.E.	72 €
Organismes à but commercial	144 €

<b>journée (8 h 00 maximum)</b>	
Associations CAPE	55 €
Autres organismes et C.E.	109 €
Organismes à but commercial	218 €

<b>journée et soirée (12 h 00 maximum)</b>	
Associations CAPE	72 €
Autres organismes et C.E.	144 €
Organismes à but commercial	288 €

Heure supplémentaire associations CAPE	9 €
Heure supplémentaire autres organismes	17 €
Heure supplémentaire organismes à but commercial	35 €

<b>Semaine de 7 jours</b>	
Associations CAPE	232 €
Autres organismes et C.E.	464 €
Organismes à but commercial	927 €

<b>Caution</b>	402 €
----------------	-------

<b>Matériel</b>	
Salle sonorisée type conférence (2 enceintes amp. Table de mixage, 2 micros filaires)	<b>58 €</b>
Salle sonorisée type conférence (2 enceintes amp. Table de mixage, 2 micros filaires et <b>1 micro HF - nouveau</b> )	<b>140 €</b>
Micro HF (uniquement si sono fournie par l'organisateur)	82 €
Panneau d'exposition	8 €
Projecteur de diapositives	<b>A SUPPRIMER</b>

**ESPACE PHILIPPE-AUGUSTE**  
**saison 2012-2013**

**Tarifs des billets spectacles**

Tarif Adulte	Tarif CE/groupe	Tarif réduit	scol soirée
28 €	25 €	20 €	10 €
20 €	18 €	16 €	10 €
15 €	13 €	11 €	10 €

Abonnements 3 spectacles minimum	
Adulte	Réduit
25 €	16 €
18 €	14 €
13 €	9 €

Concert hors abonnement	30 €	28 €	25 €
-------------------------	------	------	------

Petite forme /cabaret	11€ 8€
Jeune Public	6 €

scolaires (maternelles & primaires)	2 €	CAPE
	5 €	hors CAPE

scolaires (collèges & lycées)	6 €	CAPE
	8 €	hors CAPE

Automne en Normandie	20€,16€, 14€, 8€
----------------------	------------------

Vestiaire	1 €
Boisson sans alcool	1,50 €
Boisson avec alcool	2 €

## Centre culturel Guy Gambu

### I. TARIFS LOCATIONS - 2012-2013

	Tarifs 2012
Congrès 1/2 journée	<b>1 170 €</b>
Congrès journée	<b>2 270 €</b>
Représentations Associations CAPE	<b>490 €</b>
Représentations Associations HORS CAPE	<b>1 136 €</b>
Conférence, Film	<b>490 €</b>
Opération commerciale, espace intérieur	<b>685 €</b>
Opération commerciale, espace extérieur	<b>458 €</b>
Opération commerciale intérieur et extérieur	<b>855 €</b>
Salle de danse	<b>287 €</b>
Location parc électrique et sonorisation	<b>568 €</b>
Vacation d'un technicien (forfait)	<b>331 €</b>
Heures supplémentaires	+ 15 % du tarif principal pour la 2ème heure
	<b>110 €</b>
Caution de mise à disposition du centre culturel	<b>1 025 €</b>



## II. TARIFS SPECTACLES - 2012-2013

	<b>Tarif plein : P</b> <i>INDIVIDUEL</i> <b>2012</b>	INDIVIDUEL 2011	<b>Tarif groupe : G</b> <i>CE - ASSOCIATION</i> <b>2012</b>	GRUPE 2011	<b>Tarif réduit : R</b> <i>étudiant /</i> <i>demandeur d'emploi</i> <b>2012</b>	ETUDIANT 2011	<b>Tarif enfant : E</b> <i>-12 ans</i> <b>2012</b>	ENFANT 2011
<b>CONFERENCES CAP MONDE</b>	<b>11 €</b>	10,50 €						
<b>SPECTACLES EXCEPTIONNELS</b>	<b>44,50 €</b>	44 €						
<b>TRES GRANDS SPECTACLES</b>	<b>39,50 €</b>	39,00 €						
<b>GRANDS SPECTACLES DIVERS</b>	<b>38,50 €</b>	38,00 €	<b>33,00 €</b>	32,50 €				
<b>OPERA - Divers</b>	<b>37,50 €</b>	37,00 €	<b>33,00 €</b>	32,50 €	<b>19,50 €</b>	19,00 €	<b>11,00 €</b>	10,50 €
<b>LYRIQUES théâtre et DANSE</b>	<b>32,50 €</b>	32,00 €	<b>29,50 €</b>	29,00 €	<b>20,50 €</b>	20,00 €		
<b>ABONNEMENT 4 LYRIQUES</b>	<b>118,50 € en 2012</b>			116,50 € en 2011				
<b>ABONNEMENT 5 LYRIQUES</b>	<b>151,50 € en 2012</b>			149,00 € en 2011				
<b>ABONNEMENT 3 PIECES</b>	<b>89,00 € en 2012</b>			87,50 € en 2011				
<b>ABONNEMENT 5 PIECES</b>	<b>148,00 € en 2012</b>			145,50 € en 2011				
<b>SERVITUDES A &amp; B</b>	<b>21,00 €</b>	20,50 €	<b>16,00 €</b>	15,50 €				
<b>DIVERS</b>	<b>28,00 €</b>	27,50 €	<b>25,00 €</b>	24,50 €				
<b>SPECTACLES SCOLAIRES CAPE</b> (maternelles et primaires)	<b>2,00 € en 2012</b>			2,00 € en 2011				
<b>SPECTACLES SCOLAIRES HORS CAPE</b> (maternelles et primaires)	<b>5,00 € en 2012</b>			5,00 € en 2011				
<b>SPECTACLES SCOLAIRES CAPE</b> (collèges et Lycées)	<b>6,00 € en 2012</b>			6,00 € en 2011				
<b>SPECTACLES SCOLAIRES HORS CAPE</b> (collèges et Lycées)	<b>8,00 € en 2012</b>			8 € en 2011				

<b>BOISSON - CONFISERIES</b>	<b>TARIFS 2012</b>
Sodas, eau gazeuse, bière, jus de fruit	<b>3,70 €</b>
café, thé, eau	<b>3,20 €</b>
Bouteille de Champagne	<b>26,00 €</b>
Bouteille de vin pétillant	<b>18,50 €</b>
Confiseries	<b>2,60 €</b>
Bonbons	<b>3,70 €</b>
Glaces	<b>3,70 €</b>